

L'activité agricole dans le territoire « plaine du Var-OIN » : enjeux de connaissance

Karine Emsellem, Christine Voiron, UMR 7300 ESPACE, CNRS, Université de Nice-Antipolis

emsellem@unice.fr; voiron@unice.fr

I. La méconnaissance de l'activité agricole réelle de ce territoire

1.1. La plaine du Var, un territoire anciennement agricole

Historiquement, la basse vallée du Var est un territoire à vocation agricole. En effet, entre 1860 et 1960, le fleuve Var a été progressivement endigué, ce qui a permis une importante valorisation agricole, maraîchère et horticole, sur les coteaux et les espaces plats. Les champs de blettes, d'œillet et d'oliviers étaient alors les fondements de l'identité fonctionnelle et paysagère de la basse vallée du Var.

Depuis 1960, l'urbanisation s'est développée sur la totalité du territoire, jusqu'aux collines, et l'occupation du sol s'est diversifiée à travers les zones d'activités industrielles et commerciales, les divers secteurs administratifs et de transports, et les aires résidentielles.

Aujourd'hui, les zones agricoles ont progressivement disparu, du fait de la pression foncière. Sur le terrain, l'émiettement de l'occupation du sol saute aux yeux : l'OIN Plaine du Var est un enchevêtrement de petits terrains agricoles, de lotissements pavillonnaires, de zones commerciales et industrielles, d'entrepôts et d'hangars (parfois sur des terrains constructibles, parfois sur des terrains agricoles), qui se sont amoncelés au fil du temps de manière anarchique.

1.2. L'absence d'information spatiale pour connaître l'agriculture

Le projet de l'OIN « Eco-Vallée » s'inscrit dans la problématique du développement durable, et vise à valoriser une activité agricole de proximité et de qualité, comme projet d'avenir et comme modèle économique rentable. Pour cela, connaître l'état et l'évolution récente de cette agriculture périurbaine est nécessaire.

Pourtant, évaluer l'activité agricole actuelle dans le territoire OIN s'avère difficile, par manque de source adaptée, compte tenu des différentes formes que prend l'agriculture dans l'espace aujourd'hui. Plusieurs sources d'information sont habituellement utilisées, à tort selon nous. **Premièrement**, les données du Recensement Général de l'Agriculture (R.G.A.) constituent souvent des arguments pour mesurer la situation des exploitations agricoles au sein de l'OIN Eco-Vallée (nombre d'exploitations, nombre d'agriculteurs, âge de l'exploitant, type de production, etc.). Cependant, les informations datent de 2010, ce qui est inadéquat compte tenu de l'évolution rapide de l'agriculture sur le territoire (très vite, une exploitation peut être bétonnée : cf. figure 1), et l'échelle de diffusion de ces données est celle de la commune, ce qui ne correspond pas à l'aire de l'OIN (une partie seulement des aires communales appartient à l'OIN). Dire ainsi que « les deux derniers Recensements Généraux Agricoles (RGA) montrent que l'activité agricole dans le territoire d'étude est en nette diminution, puisque en douze ans, 43 % de la Surface Agricole Utile (SAU) a disparue, ainsi que 42 % du nombre d'exploitations » (DIREN PACA, 2008) témoigne certes d'une tendance générale et certaine à la disparition des terres agricoles, mais transcrit des chiffres faux sur le niveau et l'ampleur de celle-ci. **Deuxièmement**, les données du M.O.S. (Mode d'Occupation des Sols) sont souvent évoquées comme une source intéressante de l'état de l'agriculture sur l'OIN, puisque des analyses de photo-interprétation (sur la base d'une ortho-photographie de 2005 avec une résolution de 15 cm) complétées par des enquêtes de terrain, permettent de définir les différentes occupations du sol. Pourtant, deux arguments nous amènent à ne pas tenir compte de cette source. D'une part, compte tenu de sa date

(2005), le M.O.S. ne transcrit pas les états très récents de l'agriculture, ni ses évolutions¹. Or, les enquêtes préliminaires de terrain (figure 1) et les différents témoignages des acteurs de la zone OIN Plaine du Var indiquent bien la rapidité des changements d'occupation des terres agricoles, qui peuvent être cultivées une année et artificialisées trois ans plus tard. D'autre part, la nomenclature utilisée dans ce MOS ne distingue pas les terres agricoles en jachère (laissées temporairement au repos, et qui seront de nouveau cultivées) et celles en friche (abandonnées et sans usage agricole pour une longue période). Or, on sait bien que certains terrains agricoles libérés, le plus souvent après des départs en retraite, sont affectés à des activités temporaires non agricoles (stockage de véhicules, entrepôts, etc.) ; et ce sont ces transformations-là qu'il faut évaluer.



Figure 1

Exemples d'évolutions entre 2006 et 2009 de parcelles dans le territoire Plaine du Var – OIN

Au total donc, il n'existe pas d'information spatiale disponible qui permette de saisir, qualitativement et quantitativement, l'état actuel des terres agricoles sur le territoire de la plaine du Var, et son organisation spatiale (et notamment son mitage avec les autres activités). L'UMR ESPACE a mis en place une méthodologie reproductible pour créer cette information.

II. L'étude de l'UMR ESPACE : Une première réponse à ces besoins

2.1. Objectifs de l'étude

En 2010, à la demande du bureau d'étude « L&R Conseil », et à destination de l'EPA de la plaine du Var, le laboratoire scientifique UMR 7300 ESPACE a réalisé un travail qui porte sur la situation agricole dans la plaine du Var entre 2006 et 2009 (Emsellem et alii., 2010a et 2010b). L'étude a pour finalité de fournir une mise au point descriptive de l'état et des dynamiques agricoles entre 2006 et 2009, sur la totalité du territoire Plaine du Var-OIN, à l'échelle intra-parcellaire (pour distinguer des modes d'occupation principaux et secondaires). Le travail s'axe donc sur une double dimension

¹ La Direction Aménagement et Urbanisme de la Métropole Nice Côte d'Azur a lancé, en août 2013, un appel d'offre pour la réalisation d'un M.O.S., pour les années 2004, 2009, 2014, sur son périmètre territorial ; mais les informations ne sont toujours pas accessibles.

spatiale et quantitative, et a produit une information géolocalisée, au sein d'un Système d'Information Géographique (SIG), dans une démarche d'aide à la décision.

2.2. La méthodologie mise en place

La méthodologie proposée, reproductible et scientifique, est fondée sur 4 étapes (figure 2). Le travail de construction de l'information débute avec la collecte des données : d'une part, les orthophotographies à haute résolution (20 cm * 20 cm) servent à identifier les occupations du sol ; et d'autre part, zonage agricole, couches règlementaires, et limites administratives permettent de découper les données selon les besoins de l'étude. Sur cette base, l'information spatiale est organisée en différents modes d'occupation du sol en 2006 et en 2009, avec une nomenclature en 4 classes (agriculture, friches et végétation secondaire, espace minéral artificialisé, espace vert artificialisé). Puis, différentes procédures de vérifications (manuelle et automatique) sont réalisées. Enfin, l'exploitation spatiale se met en place à travers divers traitements (graphiques et cartographiques).

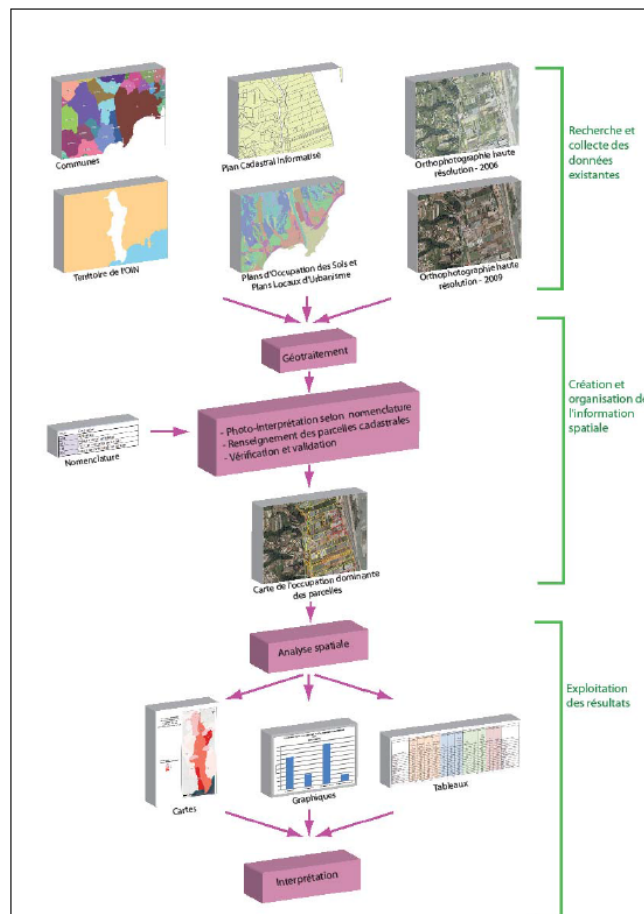


Figure 2

Démarche d'acquisition de l'information spatiale sur l'activité agricole réelle en 2009 et en 2006

III. Principaux résultats

3.1. La réalité de l'activité agricole en 2009

L'étude a donné lieu à plusieurs traitements d'analyse spatiale.

Ainsi, d'une manière très simple, on a superposé le zonage agricole des documents d'aménagement et la réalité de l'occupation du sol sur ces terres (figure 3). On constate ainsi que, en 2009, dans le territoire de l'OIN, l'agriculture en activité n'est plus prépondérante, dans les zones officiellement

agricoles. Elle ne représente que 18 % du nombre de parcelles. A l'inverse, 17% des terres à vocation agricole sont utilisées dans un cadre véritablement anthropique (bâti, sols imperméables, etc.). La marginalité de l'activité agricole est donc mesurée et démontrée ici.

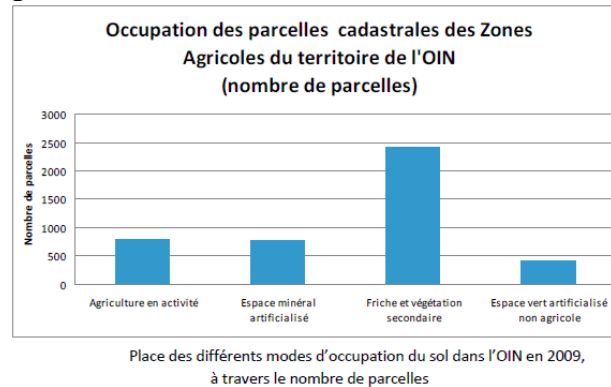
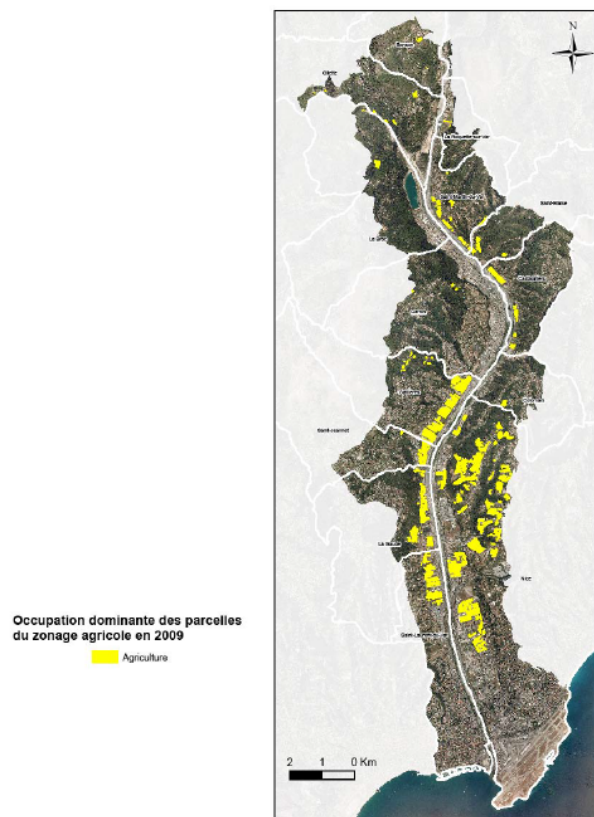


Figure 3

A l'échelle des parcelles, les terrains ont été renseignés individuellement selon leur type dominant d'occupation du sol. Les parcelles en activité agricole réelle (Figure 4) ne forment pas une continuité spatiale, ce qui indique bien l'enchevêtrement des occupations du sol. Mais on peut tout de même déterminer une certaine concentration spatiale dans la partie basse centrale de la Plaine du Var : c'est ici que se localisent les lieux de « résistance agricole ».



Les parcelles en activité agricole
du zonage agricole réglementaire en 2009, dans l'OIN

Figure 4

3.2. Evolution entre 2006 et 2009

En observant les dynamiques d'occupation du sol entre 2006 et 2009, sur la totalité du territoire Plaine du Var – OIN (Figure 5), on constate que la catégorie « activité agricole », qui rassemble les parcelles en réelle production agricole, est en très faible régression, en termes de bilan. A l'inverse, les « espaces minéraux artificialisés » sont, sur le territoire Plaine du Var – OIN, en très forte augmentation : entre 2006 et 2009, 60 parcelles à vocation agricole ont rejoint cette catégorie d'artificialisation des terres.

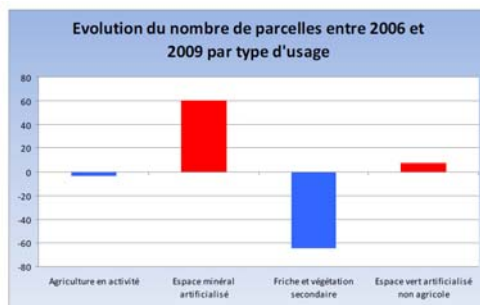
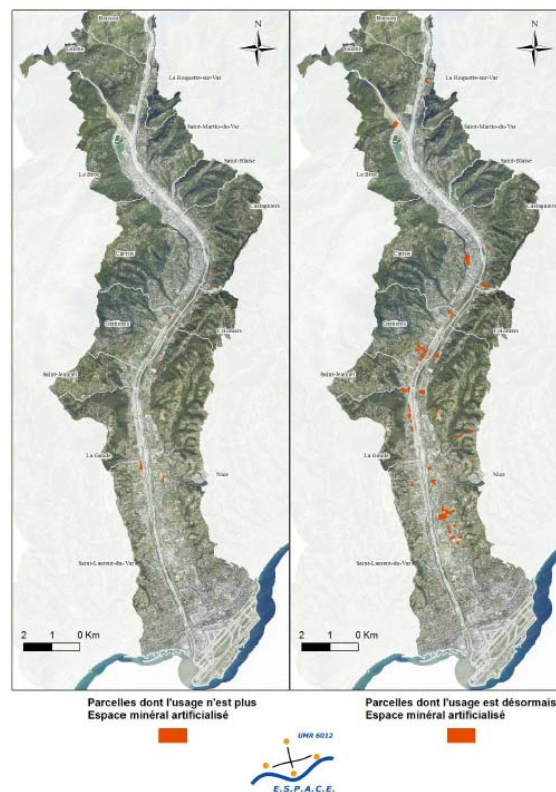


Figure 5

Les évolutions des parcelles avec espace minéral artificialisé (80 cas) offrent des localisations bien précises (Figure 6). Le faible nombre de parcelles en voie désartificialisation (10 cas) ne permet pas de définir une situation géographique préférentielle, et c'est plus une idée de dispersion qui ressort. En revanche, l'importance des parcelles désormais artificielles (70 cas) permet de déterminer des zones à enjeux particuliers : sur la rive droite, le long du Var, entre La Gaude et Gattières ; et sur la rive gauche, sur la commune de Nice



Les dynamiques des parcelles avec espace minéral artificialisé entre 2006 et 2009 dans l'OIN.

Figure 6

IV. Une nécessité de prolongement de connaissance

4.1. Un besoin territorial et législatif

L'étude présentée a été réalisée en 2010. Depuis, les acteurs de Eco-Vallée, dont la Chambre d'Agriculture, ont toujours réaffirmé leur volonté de développer un modèle agricole durable sur ce territoire, et ont identifié des polarités agricoles à renforcer sur l'OIN (EPA Eco-Vallée, 2015), à travers de vastes zones, souvent à l'échelle communale. Mais le caractère spatialement incertain de ces aires ne peut favoriser des interventions fortes et rapides en matière d'aménagement. Il faut donc accroître la connaissance de l'activité agricole sur le territoire de l'OIN.

En outre, la nouvelle loi ALUR, dans le cadre de sa démarche de régulation foncière, impose l'évaluation qualitative et quantitative de l'étalement urbain et de la consommation d'espaces naturels, agricoles, et forestiers (article 139), et des mutations d'occupation du sol (article 140). Les données produites par l'étude de l'UMR ESPACE pourraient répondre à ces besoins.

4.2. Comment poursuivre cette étude ?

L'étude réalisée par l'UMR ESPACE (Emsellem & alii, 2010 a et b) se base sur des orthophotographies de 2006 et 2009. Elle propose une méthodologie qui permet la comparaison dans le temps des situations et des informations. Afin de saisir l'état le plus récent possible de l'agriculture dans le territoire OIN Plaine du Var, on pourrait réactualiser cette étude, à partir des orthophotographies haute résolution (20 cm * 20 cm) de 2012 voire 2014. Ainsi, l'état réel et actuel des territoires agricoles pourrait être évalué.

Sources :

DIREN PACA, 2008, *La plaine du Var*, Repères de territoires, 81 p.

Emsellem K, Manonni P-A, Voiron C, UMR ESPACE, 2010a, *L'enjeu agricole dans la Plaine du Var entre 2006 et 2009. Mesures et spatialisations*, Rapport n°1 42 p.

Emsellem K, Manonni P-A, Voiron C, UMR ESPACE, 2010b, *L'enjeu agricole dans la Plaine du Var entre 2006 et 2009. Mesures et spatialisations*, Rapport n°2, 20 p.

EPA Eco-Vallée, 2015, *Projet stratégique et opérationnel*, 117 p.